

Relevé des réactions syndicales
Réunion « Plan de Mobilité employeur » du 8 février 2021

Etaient présents

Organisations syndicales

Françoise GROUSSON (CFDT)
Paul MOITIER (CFDT)
Myriam VANZABELBERG (CGT)
Francis PESANT (CGT)
Stéphane MYLLE (FO)
Stéphane WAVRANT (FO)
Yann BABUT (SUD)
Anne SIRON (SUD)
Laurent LESUR (UNSA)

Administration

Gilles RUYSSCHAERT
Déborah DUMOULIN LACOYE
Wilfried LEFEBVRE
Barbara LEROY-LAIDEBEUR
Marielle PIERDET-SOUVERAIN
Sylvie BOCQUET
Anne WAXIN
Philippe MARCHAND
Sandrine DEPLECHIN
Patricia CAMPOS

DIAGNOSTIC

- Diagnostic non adapté pour les utilisateurs réguliers du vélo et des modes doux en général

VELOS

- Manque de lisibilité sur les travaux d'aménagement des stationnements vélos en cours : fournir une cartographie de l'existant
- Attention à une flotte vélo tout électrique : difficulté de maîtrise pour les utilisateurs non habitués aux vélos à assistance électrique
- Mixer les types de vélos dans la flotte de service
- Locaux trop petits et manque de rangement pour les cyclistes
- Compléter la flotte de vélos avec des trottinettes électriques

TRANSPORTS EN COMMUN

- Demande d'intervention de la Région pour obtenir la gratuité des transports en commun lors des pics de pollution.
- Réflexion à mener sur le coût et la prise en charge des frais de transport en commun avec le développement du télétravail (nombre de jours de présence sur site limité)
- Importance de mixer les modes de transport et de pouvoir emporter un vélo dans les trains

PARC DE VEHICULES MUTUALISE

- Nécessaire diversification du parc mutualisé
- Demande de ne pas installer de boîtiers bio-éthanol sur tous les véhicules car les stations essence ne sont pas toutes équipées
- Une étude récente précise que les Yaris et autres voitures hybrides ne sont adaptées et pertinentes sur le plan environnemental que pour les trajets urbains et interurbains, en effet elles consomment beaucoup sur autoroute

HORAIRES DE TRAVAIL ET TELETRAVAIL

- Manque de lien entre les réflexions relatives au télétravail et les autres groupes de travail comme celui sur "L'égalité Hommes femmes"
- Pour le télétravail en tiers lieux : se soucier du stationnement des modes de transports doux
- demande de développement des outils de travail collaboratifs (au-delà de la visio-conférence)
- Demande d'une fiche explicative de la DSI sur les fonctionnalités de « cisco webex » comme « le lever de main » pour la demande de prise de parole lors des réunions en visio.
- Incompréhension quant au refus de fixer un horaire de départ possible à partir de 16h

COVOITURAGE

- Bien communiquer voire conditionner le versement de subventions à la souscription à « Pass pass covoiturage »

STATIONNEMENT

- Souhait que soient transmis à nouveau les critères actuels d'accès aux parkings.

DEMANDES GENERALES

- Manque de prise en compte des propositions de corrections sur le dernier compte-rendu
- Demander aux agents quel est l'impact de la crise sanitaire sur leurs habitudes de déplacement
- Trop peu de pistes dans le PDME relatives aux déplacements éco-citoyens
- les animations devraient commencer après le CT, une fois le document PDME réalisé
- Prévoir la distribution de titres de transport en commun pour les trajets professionnels
- Réfléchir à la prise en charge de remboursement de frais de transports en commun pour les déplacements « domicile-travail » sur la même commune de résidence
- Il n'existe pas de solutions de déplacements doux entre Boulogne et Calais alors que cela représente seulement 35 km ; il faut travailler la notion de limitation des gaz à effet de serre et prendre en compte les attentes potentielles des agents des ports pour les déplacements inter sites - prendre contact avec les collectivités environnantes pour un partage des modes de transport doux
- Déplacement domicile-travail en famille non pris en compte dans le diagnostic notamment sur le type de vélos en prêt : ajouter le quadricycle.

- Fiche voyageur : servira-t-elle uniquement à faire des propositions aux agents en voiture individuelle ? Demande de prise en compte des autres modes de mobilité douce (trottinette, monoroue) intéressant dans les déplacements en mode multimodal
- Importance de définir des objectifs et indicateurs notamment sur la part modale dans les déplacements domicile-travail
- Rapprocher le coût du Forfait Mobilité Durable au coût global des déplacements de l'institution pour vérifier si son coût est réellement onéreux.
- Besoin de formation à l'éco-conduite pour les agents
- Regret que les mesures incitatives aient été refusées (prise en charge des frais de transports en commun domicile-travail à 100%, prime à l'achat de vélos) et que la mise en place du forfait mobilité durable ait été ajournée